



Luxembourg, le 09 décembre 2025

Dossier traité par Dr Nicole M'Bengo
nicole.mbengo@ms.etat.lu

A l'attention du directeur général
directeur médical
médecin DIM

Réf : DCSH/CIRC/ 2025

Circulaire aux établissements hospitaliers - DCSH

Objet :

- Changement de versions de la classification internationale ICD-10-CM et PCS FY 2025 et du système de groupage APR-DRG – version 42
 - Modalités de codage 2026

Madame, Monsieur, Docteur,

La présente circulaire vise à informer les établissements hospitaliers des changements relatifs aux versions de la classification ICD-10-CM et PCS ainsi que du système de groupage APR-DRG pour l'enregistrement des données DCSH.

1. Changements de versions

Les changements de versions concernent :

- La nouvelle version d'ICD-10-CM et PCS applicable est la **version FY 2025**.
 - La nouvelle version du système de groupage « All Patient Refined - Diagnosis Related Groups » (APR-DRG) d'APR-DRG applicable est la **version 42**.

Ces nouveautés se rapportent à l'enregistrement des données DCSH pour **tous les séjours hospitaliers stationnaires en lits aigus et de moyen séjour**, ainsi que les séjours en **hospitalisation de jour**, avec des dates de sortie à partir du 01/01/2026.

Pour les établissements hospitaliers spécialisés de moyen séjour, à ce stade, les codes ICD-10-PCS (procédure) ne sont pas requis, ni le système de groupage APR-DRG .



Direction de la santé

Veuillez informer le service informatique de vos établissements hospitaliers de ce changement de telle sorte que les référentiels soient mis à jour.

1. Modalités de codage

Une nouvelle version des modalités de codage 2026 a été validée par la Commission consultative de la Documentation hospitalière (CCDocHosp) et publiée sur le portail d'information¹. Ces modalités sont d'application pour l'enregistrement des séjours hospitaliers prenant fin à partir du 01/01/2026.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, cher Docteur, l'expression de nos sentiments très distingués

Dr Nicole M'Bengo

Médecin responsable DCSH

Dr Juliana D'Alimonte

Présidente de la CCDocHosp

Documents de référence officiels pour le codage (accessibles en ligne²) :

- le nouveau manuel de codage belge ICD-10-BE-version 2025
- les directives internationales (Guidelines):
 - ICD-10-CM Official Guidelines for Coding and Reporting FY 2025
 - ICD-10-PCS Official Guidelines for Coding and Reporting FY 2025
- les listes des codes:
ICD-10-CM &PCS FY 2025

¹ <https://santesecu.public.lu/dam-assets/fr/espace-professionnel/informations-et-donnees-de-sante/dcsh-ressources/>

² <https://santesecu.public.lu/dam-assets/fr/espace-professionnel/informations-et-donnees-de-sante/dcsh-ressources/>